

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3518**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Systèmes informatiques et logiciels Spécialité Traitement de l'information géographique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Perpignan Via Domitia, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président d'université de Perpignan, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Président de l'université de Perpignan

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Création de systèmes d'Information, création d'IHM dans des environnements variés, production de cartes simples et complexes (analyses thématiques), automatisation simple de tâches cartographiques.

Analyser et modéliser un domaine de gestion avec une dimension cartographique en vue de produire le système d'information, Ecriture de programmes informatiques permettant de gérer des IHM interagissant avec des bases de données spatiales, utilisation des connaissances en géographie, économie et statistique afin de produire des cartes pertinentes permettant d'améliorer la prise de décision.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Informatique

Les entreprises qui recrutent sont :

- les collectivités territoriales
- les bureaux d'études

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Technicien cartographe
- Géomaticien
- Responsable de SIG
- Administrateur de bases de données localisées

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1805 : Études et développement informatique

I1401 : Maintenance informatique et bureautique

Réglementation d'activités :

L'habilitation est obligatoire

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Durée du parcours : 1 an

Nombre d'UE : 7 UE (dont projets tuteurés et stage)

La certification s'obtient après une évaluation sur 20 champs distincts concernant les unités suivantes :

UE1 Géographie : géographie physique, géographie humaine, cartographie sémiologie, aménagement et télédétection

UE2 Informatique : Bases de données, programmation, développement pour les SIG

UE3 Statistique : Statistique exploratoire simple, analyse de données, géostatistique

UE4 SIG : pratique des logiciels SIG, applications spécifiques, SIG et Internet

UE5 formation générale : communication, anglais, économie régionale, développement local

UE6 projets tuteurés : gestion et soutenance de projet

UE7 stage : présentation du mémoire

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	57% enseignants et 43% professionnels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	idem

Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle		X	
---	--	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Possibilité d'équivalence totale ou partielle	

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 8 septembre 2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-perp.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :